



SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA GESTION DES DÉCHETS

Assemblée du Comité du SIDE C

Diekirch, le 3 septembre 2020

Madame le Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre,

En vertu de l'article 14 de la loi modifiée du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes, veuillez recevoir ci-après pour information l'ordre du jour de la prochaine assemblée du Comité du SIDE C qui se tiendra le 21 septembre prochain à 17.30 hrs. à la « Al Seeërei » à Diekirch.

Séance publique :

1. Détermination d'un local pour le déroulement des prochaines assemblées du Comité svt. la loi du 24.06.2020
2. Approbation et signature des procès-verbaux de l'assemblée du Comité du 11.11.2019 (**annexe 1**)
3. Informations quant aux problèmes récents de traitement et d'évacuation des déchets destinés à l'élimination
4. Informations quant au projet relatif à la réorganisation de la collecte publique
5. Approbation de certaines modalités quant à la réorganisation de la collecte publique (**annexe 2**)
6. Approbation de tarifs pour la fourniture du matériel nécessaire pour préparer les poubelles (**annexe 2 pt. D**)
7. Approbation du règlement spécial révisé applicable aux parcs à conteneurs (**annexe 3**)
8. Approbation d'une convention à conclure avec la ville de Wiltz au sujet de l'aménagement et de l'exploitation d'une aire de collecte pour déchets ménagers et encombrants (**annexe 4**)
9. Révision du projet pour l'aménagement d'un hall pour l'entrestockage des poubelles et autres matériels ainsi qu'approbation du principe du projet et des crédits afférents (**annexe 5**)
10. Approbation d'une convention à conclure avec SICLER pour réaménager les accès au RCL et d'un crédit nouveau y relatif (**annexes 6**)
11. Présentation et discussion du plan de gestion des déchets 2020 – 2026 (**annexe 7**)
12. Affaires financières :
 - Etat des restants au 31.12.2019 et décharges à accorder (**annexes 8.1 et 8.2**)
 - Présentation d'une mise à jour du plan prévisionnel financier 2018-2023 (**annexe 9**)
 - Approbation des titres de recettes 2019 (**annexe 10**)
 - Approbation des décomptes de projets (**annexe 11**)
13. Affaires de personnel :
 - Création d'un poste de salarié à tâches intellectuelles à raison de 8 heures par semaine (**annexe 12**)
 - Approbation des décisions du Bureau de ne pas demander à des salariés de rembourser des paiements indus en vertu de l'article 140 de la loi communale (**annexes 13**)
14. Questions au Bureau

Séance à huis clos (* dossiers personnels uniquement consultables à l'administration du SIDE C)

15. Affaires de personnel
 - Admission de la démission volontaire d'une employée communale faisant valoir leurs droits à la retraite
 - Admission de la démission volontaire du Directeur de sa fonction en vue de son départ à la retraite
 - Nomination au poste de Directeur (**annexe 14**)

Les documents désignés ci-avant comme « annexe » sont consultables à partir du 4 septembre prochain au plus tard sur le site intra-extranet www.mysidec.lu pour votre utilisation personnelle en toute confidentialité. Tous les documents relatifs à l'ordre du jour sont à la disposition des intéressés à l'administration du SIDE C à Diekirch. Pour des raisons de protection de données et vie privée, les dossiers susceptibles d'être traités à huis clos et / ou comprenant des données personnelles* sont à consulter à l'administration du SIDE C.

Veuillez agréer, Madame le Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, l'expression de notre parfaite considération.

Pour le bureau du SIDE C
Claude Haagen
Président

